

Le Point Écoute Jeunes pour les moins de 25 ans

Auteur:Cécile Coulombeau<Cecile.COULOMBEAU@cg28.fr>

Le Point Ecoute Jeunes offre gratuitement aux jeunes de 18 à 25 ans un lieu neutre et confidentiel où ils sont écoutés et orientés.

C'est un service d'accès aux droits et aux soins, une action de promotion de la santé et de la citoyenneté, un lieu d'écoute et un centre de ressources documentaires.

Pour contacter le Point Ecoute Jeune :

Association départementale pour la sauvegarde de l'enfant à l'adulte (ADSEA)

Point Ecoute Jeunes

02 37 30 23 23

Nouveaux horaires :

- du lundi au vendredi de 8h à 17h sur rendez-vous

-

mardi de 14h à 19h et mercredi de 13h30 à 17h sans rendez-vous

(à partir de novembre 2010)

9, boulevard Clémenceau - 28000 Chartres ([plan d'accès](#))

Vous pouvez vous présenter sur les temps de permanence à l'adresse ci-dessus ou téléphoner pour prendre un rendez-vous avant de vous rendre sur place ou pour vérifier que les horaires n'ont pas changé.